

LICENCE MENTION LLCER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

PARCOURS BRETON

Semestre 5

UE1 Pratique et traduction

5 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 30h

Cours Magistral : 14h

Compétences visées

Compétences disciplinaires.

Compétences transversales et linguistiques.

Pratique

Présentation

Enseignant : Serge RICHARD

Pratique orale et écrite de la langue bretonne. La prise de parole en continu dans la langue-cible est l'objectif majeur de cette UE. Dans cette optique, les étudiants participeront à des émissions radiophoniques de courte durée, émissions diffusées sur Arvorig-FM dans le cadre d'une convention avec l'UBO.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Cours Magistral	CT	Oral	15	100%	régime général et régime spécial

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Cours Magistral	CT	Oral	15	100%	session de rattrapage

Traduction

Présentation

Enseignant : Erwan LE PIPEC

- > Manifester un haut niveau de compréhension de la langue source.
- > Affiner ce niveau de compréhension en se confrontant à des textes de provenance, d'époques et de registres variés.
- > Enrichir son vocabulaire, tant en réception qu'en production.
- > Interroger et explorer au maximum les ressources de chaque langue (morphologie, syntaxe, lexique, intertextualité...) de façon à atteindre une expression aussi précise et fluide que possible.
- > Restituer dans la langue cible un texte en prose, littéraire ou argumentatif, en respectant les servitudes grammaticales, les procédés stylistiques et les habitudes culturelles de chaque langue, sans que soit décelables les formulations de la langue source.
- > Maîtriser les outils du traducteur : dictionnaires, grammaires, ouvrages théoriques.
- > Faire preuve d'une attitude de recherche, reconnaître la perfectibilité des réponses proposées.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Cours Magistral	CT	Ecrit - devoir surveillé	120	100%	régime général et régime spécial

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Cours Magistral	CT	Ecrit - devoir surveillé	120	100%	session de rattrapage